

L'équipe d'animation

JOHANNA ROFFE

Directrice
Accueil de Loisirs



RAPHAËL



LEA

LIONEL



Animatrice & Animateurs
Accueil de Loisirs

D'autres animateurs viennent enrichir l'équipe sur les temps de vacances scolaires.

LES HORAIRES

• L'accueil **Périscolaire** débute à **7h30** et se termine à **8h50** (*avant les classes le matin*).

Pour l'après-midi il débute après les classes à 16h30 **jusqu'à 18h30**

• Pour le **centre de loisirs**, l'accueil se fait entre **7h30 et 10h le matin**.
Les départs se font **entre 16h30 et 18h30 le soir**.

L'Association Familles Rurales d'Ablon et de ses environs

L'Association **Familles Rurales d'Ablon et de ses environs** est principalement constituée de bénévoles dont les enfants fréquentent les écoles d'ABLON et de GENNEVILLE. Une Assemblée Générale se tient chaque année. N'hésitez pas à nous rejoindre.

RPI Ecoles d'ABLON et de GENNEVILLE

INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS



Modalités d'inscriptions aux activités



L'Association Familles Rurales d'Ablon et de ses environs a la charge et la responsabilité de l'organisation des **Temps Périscolaires** pour les élèves fréquentant les écoles d'ABLON et de GENNEVILLE.

Cet accueil se fait au sein de l'école d'ABLON pour les deux communes.

(Les enfants de l'école de GENNEVILLE étant déposés en bus matin et soir).

En plus de l'accueil Périscolaire, l'Association Familles Rurales d'Ablon et de ses environs organise des **Temps d'Accueil de Loisirs** (Mercredis et Vacances Scolaires) ouverts à tous les enfants des environs.

La demi-journée est possible seulement les mercredis.



Des activités physiques et sportives sont également proposées pour les jeunes et moins jeunes par l'Association. N'hésitez pas à vous renseigner



Pour pouvoir participer aux activités

1

LA FAMILLE DOIT ETRE ADHERENTE A L'ASSOCIATION

En remplissant un bulletin d'adhésion et en s'acquittant d'une cotisation de 27€ (Renouvelable en Janvier de chaque année. Bulletin sur demande à cada.ablon@gmail.com)

ACCES AU PORTAIL FAMILLE

2

Une fois l'adhésion à l'Association faite, vous recevrez vos codes d'accès au **Portail Famille**

3

TELECHARGER ET COMPLETER LES DIFFERENTS DOCUMENTS

Dans l'onglet « Pièces » du **Portail Famille** vous pourrez télécharger les documents à remplir et à nous retourner sur ce même espace.

Vous aurez le Règlement Intérieur à signer, une fiche sanitaire à remplir pour chacun des enfants de la famille et le QF à déposer pour calculer votre tarif sur l'accueil de loisirs.

AIDE AUX DEVOIRS

Des bénévoles de l'Association proposent une aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis

Tarif : 2€/jour (en plus des frais d'Accueil Périscolaire)

RESERVATION ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les Temps périscolaires, pas de réservation à faire. Votre enfant se présente directement avant ou après la classe à l'accueil de loisirs.

Pour les mercredis et les vacances scolaires les réservations sont obligatoires et se font directement en ligne via le Portail Famille.

FACTURATION

Le prix par session aux activités est défini selon votre Quotient Familial (CAF /MSA) Vous recevrez directement par mail votre relevé d'activités et votre facture du mois.

Elle est payable en virement, par chèque, en espèces ou encore en chèques CESU